

À l'attention de :
Banque Triodos – Boulevard Baudouin 31/5 à 1000 Bruxelles.

Objet : Réserve de droits en cas de vente de certificats

Madame, Monsieur,

Je me vois dans l'obligation de vendre tout ou partie de mes certificats de la Banque Triodos.

Toutefois, je n'accepte expressément pas la perte en capital que je subirais du fait que le prix de transaction auquel je vends mes certificats à un moment donné s'écarte négativement d'un prix basé sur la valeur intrinsèque de la Banque Triodos que j'aurais réalisé si j'avais négocié via le système de trading interne d'application jusqu'en 2020.

La Banque Triodos a décidé unilatéralement de changer la façon de négocier ses certificats, créant ainsi une situation dans laquelle la vente en bourse est actuellement le seul moyen pour moi d'opérer une transaction en certificats.

Je ne crois pas qu'il soit juste qu'en tant que titulaire d'un certificat, je subisse un préjudice à la suite d'une décision unilatérale et arbitraire de modifier aussi fondamentalement la méthode de détermination du prix de transaction des certificats.

N'ayant pu avoir d'influence dans le processus malgré la volonté affichée de la Banque d'être à l'écoute des détenteurs de certificats, j'estime qu'elle a agi par abus de pouvoir. Je tiens donc la banque responsable du préjudice que j'ai subi ou pourrais subir à tout moment et me suis réservé et / ou me réserve à l'avenir tous les droits de le recouvrer auprès de la banque par le biais d'une procédure civile, d'une action collective, d'une négociation interne ou tout autre moyen légal.

Cordialement,

Fait à _____, le _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Signature : _____